



**SAINT HILAIRE  
SOUS  
CHARLIEU**



**2020**

## LA VIE MUNICIPALE

Mot du Maire	Page 3
Le Conseil Municipal et le CCAS	Page 4
Le personnel communal	Page 5
Les infos pratiques	Page 6
L'état civil	Page 7
Nos réalisations	Pages 8-9

---

## LES INFOS DIVERSES

Paroisse Sainte Marthe	Page 10
Démarches administratives	Page 11
Recensement militaire / Déclarez vos ruches	Page 12
Démarches diverses	Page 13

---

## L'ÉCOLE ET LE PÉRISCOLAIRE

École privée Sainte Alexandrine	Pages 14-15
Accueil périscolaire	Page 16

---

## LA VIE ASSOCIATIVE

Ressins-Villages et les jeunes	Page 17
Le panier de Saint Hilaire	Page 18
Le comité des fêtes	Page 19
Les classes en 0 et en 1 / Le club de l'amitié	Page 20
Les folkeux du Grand Couvert / La section gym	Page 21
Autour du grand Couvert	Pages 22-23
Les anciens combattants / Le souvenir français	Page 24
La chasse	Page 25

---

## LES NUMÉROS UTILES

Annuaire / Contacts	Pages 26-27
---------------------	-------------

---

## A LA DÉCOUVERTE DE ...

François PEROUX, « Il ne « crin » rien le François ! »	Pages 28-29
Saint Hilaire autrefois (1910 - 1912)	Pages 30-31

---

## CALENDRIER DES MANIFESTATIONS

Page 32

Sur la couverture, nouveau logo : au départ du bourg en empruntant les chemins de randonnée jusqu'au Grand Couvert.

Chers Saint-Hilareaux,

Le moment est venu de vous présenter cette nouvelle édition du bulletin municipal dont la forme a été repensée par la commission communication avec un très beau travail de rédaction de Didier LACHIZE ; au fil des pages vous pourrez découvrir les réalisations de cette année, l'actualité de notre village.

La nouvelle équipe municipale a pris le relais dans une période très compliquée. Malgré cela, les conseillers se sont investis pleinement dans la gestion des affaires courantes de la commune et se sont appropriés les différents dossiers à traiter, avec entre autre, l'entretien des voiries, la remise en état de la bascule communale, la pose d'un défibrillateur et les études de mise aux normes de l'Assainissement.

Je les remercie sincèrement pour leur implication et plus particulièrement mes trois adjoints, Christophe COLLET, Richard LAUNAY et Lucie LEHNERT pour leur travail et leurs précieux conseils.



Je tiens à remercier tout le personnel communal qui a su s'adapter aux protocoles imposés par les contraintes sanitaires liées à la COVID. Ils ont su être efficaces et réactifs pour assurer leurs missions, pour maintenir l'accueil de tous les enfants pendant les temps de périscolaire et de cantine. Dans cette rentrée particulière, il en a été de même pour la directrice, Mme Hélène RICHARD et les institutrices, qui avec l'implication des parents d'élèves ont dû trouver une nouvelle organisation.

Merci également aux membres de la commissions CCAS qui se sont mobilisés pour éviter l'isolement des plus fragiles.

Même si le confinement a contraint les associations à modifier leurs activités, certaines animations ont pu être maintenues et nous ont permis de conserver ensemble cette vie de village qui nous est si chère et qui nous tient à cœur. C'est grâce à l'implication de tous, des jeunes comme de nos aînés que nous maintenons le lien social et le dynamisme de Saint Hilaire et pour cela bravo.

Bienvenue aux nouveaux habitants qui ont décidé de vivre à Saint Hilaire, d'y construire leur avenir, j'espère que la convivialité de notre village leur permettra de s'intégrer en toute simplicité.

Nous vivons une période inédite, à laquelle il nous faut répondre avec courage, prudence et civisme. Mes pensées accompagnent celles et ceux pour qui cette période a été particulièrement difficile à traverser, plus que jamais nous devons garder le lien et rester solidaires.

J'espère que les fêtes de fin d'année vous auront apporté un peu de répit dans cette morosité et vous auront offert des moments de joie et de bonheur partagés avec vos familles et vos proches.

A l'aube de cette nouvelle année, au nom du conseil municipal, je viens vous présenter mes meilleurs vœux d'amitié, de fraternité et de solidarité avec l'espoir d'un retour à des jours plus sereins.

Prenez soin de vous et de vos proches.

Bonne lecture,

Florence Leblanc



## LE CONSEIL MUNICIPAL



Florence LEBLANC (Maire),  
 Christophe COLLET (1<sup>er</sup> adjoint),  
 Richard LAUNAY (2<sup>e</sup> adjoint),  
 Lucie LEHNERT (3<sup>e</sup> adjointe),  
 Kevin BRISEBRAS,  
 Gilles DANIERE,  
 Claire DEFAYE,  
 Vincent FOREST,  
 Jean-Claude JOMAIN,  
 Didier LACHIZE,  
 Delphine LAMURE,  
 Cédric MICHAUD,  
 Catherine PREVITALI,  
 David SANGLAR,  
 Nicolas VALORGE

### LES VICES-PRÉSIDENTS DES PRINCIPALES COMMISSIONS

Budget, finances : *Gilles*  
 Urbanisme, PLU : *Claire*  
 Eau, assainissement, SIADEP : *Christophe*  
 Travaux, bâtiments : *Didier*  
 Voirie communale, Sivom des Varennes : *Christophe*  
 Fleurissement, espaces verts : *Jean-Claude*

Déchets ménagers : *Jean-Claude*  
 Cimetière : *Richard*  
 École Périscolaire : *Richard*  
 CCAS, Affaires sociales : *Delphine*  
 Communication : *Didier*  
 Location des bâtiments communaux : *Lucie*

## LE CCAS

L'équipe du **CCAS**, *Commission Communale d'Actions Sociales*, est constamment à l'écoute de tous les habitants du village, en particulier ceux qui sont en situation de difficultés socio-économiques.

Depuis mars, tous les membres de la commission, sont encore plus mobilisés pour visiter les personnes isolées et fragiles afin de partager, d'échanger et maintenir un lien social... pour s'assurer que tous les habitants gardent le moral en ces périodes difficiles de coronavirus et de canicule...

Cette année, pour respecter les normes sanitaires et prendre soin de nos aînés, le repas des anciens n'a pas eu lieu, toutes les personnes de plus de 70 ans qui ont répondu favorablement, recevront un colis préparé par le Terroir d'Annick situé à Charlieu.

Le **CCAS** apporte soutien aux personnes qui le demandent, aux familles qui traversent des périodes difficiles ; il peut trouver des solutions pour faire face aux difficultés de la vie.

**N'hésitez pas à l'interpeller pour vous ou pour un proche.**



#### LES MEMBRES DE LA COMMISSION :

Florence LEBLANC,  
 Claire DEFAYE, Delphine LAMURE, Lucie LEHNERT, Cédric MICHAUD, Catherine PREVITALI  
 Gérard CHAPON, Bernadette FONTIMPE, Martine MAINARD,  
 Denise MILLET et Marie-Christine ROCHE.

# LE PERSONNEL COMMUNAL

5

## LES AGENTS TITULAIRES



**Fabienne THEVENET**  
Secrétaire principale



**Jacquies MONNET**  
Espaces verts  
Voirie  
Assainissements



**Véronique LAUNAY**  
Secrétaire d'accueil  
Directrice accueil  
périscolaire

## LES AGENTS TEMPORAIRES



**Martine MAINARD**  
Employée périscolaire ménage



**Séverine BAILLEST**  
ATSEM et périscolaire

## VERS D'AUTRES HORIZONS

Au service de la commune depuis le 01 septembre 2001, Claire a pris sa retraite le 01 décembre 2020. La municipalité la remercie pour les services rendus tout au long de ces années et lui souhaite une belle et longue retraite.

**Claire CHARTIER**



**David LAPENDERY**

En contrat depuis le 03 mars 2014, David a travaillé avec Jacquies MONNET jusqu'au 31 octobre 2020. Merci à David, la municipalité lui souhaite pleine réussite dans ses nouvelles collaborations.

Le secrétariat est ouvert au public :

Lundi de 15 h 30 à 18 h 30

Mercredi de 9 h à 12 h

Jeudi de 16 h 30 à 18 h 30

Vendredi de 9 h à 12 h

Nouveau

Adresse : 92 Rue de l'Eglise

Téléphone : 04.77.60.05.78

Mail : [mairie@sthilairesouscharlieu.fr](mailto:mairie@sthilairesouscharlieu.fr)



PanneauPocket : Saint-Hilaire-sous-Charlieu 42190

Site internet : <http://www.st-hilaire-sous-charlieu.com>

Pour communiquer une information concernant une animation dans la commune, des photos (dans le respect du RGPD), veuillez contacter la mairie.

# LES INFOS PRATIQUES

## LOCATION DE LA SALLE DES FÊTES

Tarifs des locations :

### Habitants de la Commune

- Petite salle..... 100 € (+50 € le 2ème jour) 1 fois/an\*
- Les 2 salles..... 250 € (forfait pour 2 jours) 1 fois/an\*

\* A partir de la 2ème location, c'est le tarif Comcom qui s'applique.



### Habitants de la Comcom

- Petite salle..... 150 € (+80 € le 2ème jour)
- Les 2 salles..... 370 € (forfait pour 2 jours)

### Hors Comcom

- Petite salle..... 200 € (+100 € le 2ème jour)
- Les 2 salles..... 500 € (forfait pour 2 jours)

Le Forfait comprend la vaisselle, le lavage du sol, l'électricité, l'eau, le chauffage et le wifi.  
Caution : 500€ avec attestation d'assurance obligatoire et copie de la carte d'identité.

COMCOM : Charlieu-Belmont Communauté

## BASCULE

Pour l'utilisation de la bascule communale [Renseignez-vous en Mairie.](#)

## GÎTE DU GRAND-COUVERT



Le gîte est actuellement fermé et ceci pour une durée indéterminée.  
La sécheresse a causé des dégâts sur notre commune et notre gîte fait partie des bâtiments sinistrés.

[Renseignez-vous en Mairie](#)

## CIMETIÈRE

### Cimetière

Concession de 30 ans : 75€ / m2  
Concession de 50 ans : 120€ / m2

### Colombarium

Concession de 15 ans : 480€  
Concession de 30 ans : 650€

A la période de la Toussaint, les familles possédant une concession au cimetière sont priées d'effectuer le nettoyage avant le 31 octobre, ainsi que pour tous les travaux effectués par les entrepreneurs.

**Information :** les tombes à perpétuité non entretenues seront reprises après procédure par la commune.

[Pour toutes questions, contactez la mairie.](#)



## ETAT CIVIL

## NAISSANCES

Léandro RIGANTI  
13 marsEmeline BRISEBRAS  
02 aoûtCharlie FORVEILLE  
10 avrilEmy CHARTIER  
19 aoûtLysandro GIRAULT  
02 septembre

## MARIAGES

Laetitia GUILLOT  
et Romuald GUERIN  
11 juilletAmicie de SESMAISONS  
et Emmanuel DUTFOY de MONT de BENQUE  
18 juilletNadège LIBEAU  
et Gaylord BOULY  
18 juillet

## PACS

Justine LAURENT  
et Kévin BRISEBRAS  
29 juinMartine MARQUES DE OLIVEIRA  
et Grégory DE BRITO  
17 octobre

## DÉCÈS

- Mme Brigitte FENZL le 23 mars
- Mr Louis Gilbert MARCHAND le 27 avril
- Mr Paul Albert Marie GARDET le 02 juin
- Mr Emile Henri FOREST le 09 juillet



## NOS REALISATIONS

### VOIRIE

50 kms de chemins dont 25 kms de voies goudronnées sont à entretenir sur notre commune. Tous les ans, la commission voirie fait des choix en fonction de l'état et de l'urgence.



Pour ces investissements, la commune perçoit une subvention du conseil départemental d'un montant de 14 000 €.

Le reste à charge de la commune est conséquent et de plus en plus onéreux, mais le maintien en état de notre voirie est indispensable.

Pour l'année 2020, 56 000 € de travaux ont été réalisés suivant le programme établi par le précédent mandat.



En fonction du profilage et de l'état de la voirie, différentes techniques sont mises en œuvre :

- Revêtement en bicouche (émulsion de goudron liquide + une couche de gravier) qui étanchéfie la couche de roulement quand celle-ci est dégradée par des fissures, afin d'éviter les entrées d'eau.
- Revêtement en enrobé à émulsion (goudron à froid).

### ENTRETIEN DES CHEMINS ET FOSSES



Entretien un fossé c'est avant tout lui permettre de remplir sa fonction principale : favoriser le libre écoulement de l'eau, pour irriguer les terres et éviter les inondations.

Mais les fossés sont également de remarquables habitats naturels pour la faune et la flore. Le fossé doit restituer à la rivière, de l'eau en qualité compatible avec la vie animale et végétale.

L'eau doit donc être exempte de produits phytosanitaires. De plus, il ne faut pas oublier que le fait de curer un fossé à l'amont d'un cours d'eau augmente son débit.

La commune entretient également les 25kms de chemin ruraux, ce qui consiste à boucher les trous en formation et à les assainir au mieux afin de les préserver.



### ÉLAGAGE DES HAIES



En bordure de route, les riverains doivent élaguer les haies et les arbres avec branches basses afin de préserver la sécurité et faciliter la circulation des bus scolaires, des engins agricoles et des gros véhicules.

(article R 116-2-5° du Code de la voirie routière).

L'élagage doit être effectué avant le 31 octobre de l'année en cours. Le taillage des haies, non effectué au 30 novembre, sera confié par la mairie à un prestataire, avec répercussion de la facture aux riverains concernés.



## LA BASCULE



Construite à la fin du XIXème siècle, cet outil indispensable à l'activité agricole a fonctionné durant tout le XXème siècle. Les véhicules s'avançaient sur le tablier en bois, pour une pesée payante de leur chargement.

A la suite de constats alarmants et pour des questions de sécurité, la commune en collaboration avec l'association du Grand Couvert a lancé un programme de **sauvegarde de ce patrimoine rural** en procédant, dans un premier temps à la réhabilitation du tablier (madriers en bois et armature en acier).



## LES DÉFIBRILLATEURS

Suivant la réglementation, tous les établissements recevant du public (ERP) doivent être équipés d'un défibrillateur automatisé externe (DAE). Un défibrillateur est déjà installé en façade de la **mairie** pour la sécurité des usagers de la salle des fêtes, de l'école et de l'église.

Cette année nous avons installé un deuxième défibrillateur sur la commune, en façade du **Grand Couvert**.

### Où sont implantés les défibrillateurs sur notre commune ?

Dans la cour de la Mairie



A l'entrée du Grand Couvert

Les défibrillateurs : des appareils qui peuvent sauver des vies en cas d'arrêt cardiaque, les premières minutes étant cruciales en attendant l'arrivée des secours.

### Comment fonctionne un défibrillateur cardiaque ?

L'appareil est simple d'utilisation. Il faut suivre les instructions données par le boîtier.

L'appareil est composé de deux électrodes à placer sur le thorax de la victime et d'un ordinateur qui analyse son rythme cardiaque. Il donne au sauveteur des instructions vocales pour l'aider dans la manipulation. C'est l'ordinateur qui détermine si un choc est recommandé pour sauver la victime.

**L'appel des secours reste la priorité.**

## DECOUVRIR ET APPROFONDIR SA FOI (3 - 8 ANS)

- |                              |                  |                |
|------------------------------|------------------|----------------|
| ● 3 - 7 ans : éveil à la foi | Loïc MICHAUD     | 06 31 96 98 97 |
| ● Caté des primaires         | Sandrine BAILLY  | 07 70 28 37 23 |
| ● Aumônerie des collégiens   | Laurence POZZOLI | 06 20 80 23 10 |
| ● Aumônerie des lycéens      | Amaury MARTINI   | 07 55 60 32 14 |

## SE METTRE EN CHEMIN VERS LE BAPTEME ET LE MARIAGE

- Baptême des tout-petits, préparation au mariage  
[saintemarte@eglise-nordroannais.fr](mailto:saintemarte@eglise-nordroannais.fr)
- Baptême, première communion et confirmation adultes  
Loïc MICHAUD 06 31 96 98 97



### MESSES EN SEMAINE ECOUTE , CONFESSIONS (à l'église de Charlieu)

Mardi à 9h  
Mercredi à 18h15  
Jeudi 18h15 puis adoration, écoute  
et confessions jusqu'à 20h  
Samedi écoute et confessions  
de 9h30 à 10h30

père Yves BAUMGARTEN 06 23 01 54 88  
père Nicolas CHARRIER 06 78 83 00 12

## SE METTRE AU SERVICE DU PROCHAIN

Vous connaissez des personnes isolées, vous souhaitez une visite à domicile, vous avez des idées ? [Nous contacter.](#)

## SACREMENT DES MALADES

Recevoir la force de Dieu pour vivre la maladie : 04 77 60 04 03

## PERSONNES RELAIS

- Claire CHARTIER 04 77 60 24 80
- Catherine PREVITALI 04 77 60 26 43

Maison paroissiale , 3 rue Charles de Gaulle  
42190 CHARLIEU  
04 77 60 04 03

[saintemarte@eglise-nordroannais.fr](mailto:saintemarte@eglise-nordroannais.fr)  
[www.eglise-nordroannais.fr](http://www.eglise-nordroannais.fr)

## CARTE NATIONALE D'IDENTITÉ

- Valable **15 ans** pour les personnes majeures
- Valable **10 ans** pour les personnes mineures
- Gratuite, sauf en cas de perte ou vol (25 €)



Les cartes d'identité délivrées à des personnes majeures entre le 2 janvier 2004 et le 31 décembre 2013 sont prolongées d'une durée de validité de 5 ans, sans aucune formalité. En revanche, pour les personnes mineures, la durée de validité reste à 10 ans, elles doivent donc faire l'objet d'un renouvellement.

## PASSEPORT

- Valable **10 ans** pour les adultes
- Valable **5 ans** pour les mineurs, (ils ne sont plus inscrits sur le passeport des parents).
- **86€** pour les personnes majeures
- **42€** pour les mineurs de plus de 15 ans
- **17€** pour les mineurs de moins de 15 ans

Depuis le mois de mars 2017, les cartes d'identité sont biométriques. Seules les mairies équipées du système peuvent recevoir et traiter les dossiers.

Pour notre commune il s'agit de **Charlieu**.

Vous devez faire vous-même votre préinscription. Pour cela, il suffit de créer son compte personnel sur site : <https://ants.gouv.fr>

Puis prendre rendez-vous à la mairie de Charlieu : **04.77.69.33.89**

Munissez-vous de votre préinscription et de toutes les pièces justificatives demandées.

## MARIAGE

Retirer le dossier à la mairie du lieu du mariage, minimum trois mois avant la date.

## PACTE CIVIL DE SOLIDARITÉ (PACS)

Depuis le 1er novembre 2017, les enregistrements, les modifications ou les suppressions d'un PACS, se font auprès de la mairie du domicile.

Les formulaires sont téléchargeables sur le site : [www.service-public.fr](http://www.service-public.fr)

## RECONNAISSANCE AVANT NAISSANCE

Démarche à effectuer à la mairie de votre domicile, munissez-vous d'une pièce d'identité des futurs parents et d'un justificatif de domicile.

## RECENSEMENT MILITAIRE

Vous trouverez tous les renseignements sur la page suivante.

## AUTORISATION DE SORTIE DE TERRITOIRE MINEUR NON ACCOMPAGNÉ

L'autorisation de sortie de territoire d'un mineur non accompagné par un titulaire de l'autorité parentale est rétablie depuis le 15 janvier 2017.

Vous pouvez télécharger le Cerfa N° 15646\*01 sur le site : [www.service-public.fr](http://www.service-public.fr)

## INSCRIPTION SUR LES LISTES ÉLECTORALES

Il faut avoir 18 ans et être de nationalité française.

Adressez-vous à la mairie de votre domicile, muni d'une pièce d'identité et d'un justificatif de domicile, ou allez sur internet [www.service-public.fr](http://www.service-public.fr) rubrique papiers-citoyenneté-élections.

Les jeunes à 18 ans sont inscrits d'office par l'intermédiaire du recensement militaire.



# RECENSEMENT MILITAIRE



Les filles et les garçons âgés de 16 ans doivent venir se faire recenser à la mairie de leur domicile.

**C'est une obligation.**

**Documents à fournir :**

- la carte d'identité,
- le livret de famille,
- un justificatif de domicile des parents (facture eau, électricité..).

**Régularisation :**

Si les délais ont été dépassés, il est toutefois possible de régulariser sa situation jusqu'à l'âge de 25 ans en procédant de la même manière que pour un recensement classique.

A la suite du recensement, la mairie délivre une attestation de recensement. **Celle-ci est notamment nécessaire pour se présenter aux examens** (dont le permis de conduire) et concours publics avant l'âge de 25 ans.

**La mairie ne délivre pas de duplicata.** Cette attestation doit donc être conservée soigneusement. En cas de perte ou de vol, il est toutefois possible de demander un justificatif au bureau du service national dont vous dépendez.

**Quand venir ?**

Vous aurez 16 ans en Janvier, Février ou Mars avant le 31 Mars,

Vous aurez 16 ans en Avril, Mai ou Juin avant le 30 Juin,

Vous aurez 16 ans en Juillet, Août ou Septembre avant le 30 Septembre,

Vous aurez 16 ans en Octobre, Novembre ou Décembre avant le 31 Décembre.

Si vous désirez une information plus personnalisée, ou obtenir des renseignements complémentaires, contactez votre organisme chargé du service national dont les coordonnées figurent sur le site : [www.defense.gouv.fr/jdc](http://www.defense.gouv.fr/jdc)

# DECLAREZ VOS RUCHES

MINISTÈRE  
DE L'AGRICULTURE  
ET DE L'ALIMENTATION

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

entre le 1<sup>er</sup> septembre  
et le 31 décembre



- Une obligation annuelle pour tout apiculteur, dès la première colonie d'abeilles détenue.
- Toutes les colonies d'abeilles sont à déclarer, qu'elles soient en ruches, ruchettes ou ruchettes de fécondation.

Une procédure simplifiée  
de déclaration en ligne

[mesdemarches.agriculture.gouv.fr](http://mesdemarches.agriculture.gouv.fr)

QUELS  
AVANTAGES  
POUR LES  
APICULTEURS ?

Connaître  
l'évolution  
du cheptel  
apicole

Améliorer  
la santé  
des abeilles

Mobiliser  
des aides  
européennes

[www.mesdemarches.agriculture.gouv.fr](http://www.mesdemarches.agriculture.gouv.fr)

## FIBRE OPTIQUE

Un nouveau site internet : [www.thd42exploitation.fr](http://www.thd42exploitation.fr)

Une aide en ligne permanente avec des conseils dédiés pour les habitants et les entreprises



Une Cellule Usagers **04 77 430 855** pour une prise en charge des interrogations des habitants, abonnés ou non

- pour l'éligibilité, l'adressage, le raccordement porté par le SIEL-TE, faire **le choix 1**

- pour tout dysfonctionnement ou panne non résolue avec l'opérateur, faire **le choix 2**

(prise en charge par les téléconseillers de THD42 Exploitation, de 8h à 20h du lundi au vendredi)

## RENOVATION ENERGETIQUE



### ELARGISSEMENT DES BENEFICIAIRES DE MAPRIMERENOV'

Afin de soutenir la rénovation énergétique des logements dans le cadre du Plan de relance annoncé le 3 septembre 2020 par le Gouvernement, le dispositif **MaPrimeRénov'** devient accessible à tous les propriétaires à compter du 1er janvier 2021. Il s'agit de favoriser les rénovations globales les plus efficaces et l'éradication des « passoires énergétiques ». Les détails avec [Service-Public.fr](http://Service-Public.fr).

Depuis le 1er janvier 2020, l'État propose **MaPrimeRénov'** pour aider les ménages à financer les travaux de rénovation énergétique dans leur logement.

## RENOV'action 42



Service Public gratuit d'accompagnement à la rénovation.

Un numéro unique : 04.77.41.41.25

Un site internet : [www.renovactions42.org](http://www.renovactions42.org)

6 étapes pour un accompagnement tout au long de votre projet :

- Définition de votre projet selon vos besoins et ressources
- Évaluation énergétique et définition d'un programme de travaux
  - Mise en relation avec les entreprises locales
  - Plan de financement et mobilisation d'aides
    - Suivi de travaux
- Vérification de votre consommation après travaux.

# ECOLE PRIVEE SAINTE ALEXANDRINE

## CONTACT

84 Chemin des écoliers  
42190 St Hilaire sous Charlieu  
Tél : 04.77.60.18.97  
Mail : [ecole.alexandrine@orange.fr](mailto:ecole.alexandrine@orange.fr)

## CLASSE

Lundi, mardi, jeudi et vendredi  
De 9h00 à 12h00 - De 13h30 à 16h30

## CANTINE

De 12h00 à 13h30  
Société Newrest (produits locaux)

## ETUDE ET AIDE AUX DEVOIRS

Lundi, mardi et jeudi de 16h45 à 17h45

Cette rentrée 2020-2021  
L'école compte 61 élèves.



Accueil des enfants dès 2 ans tout au long de l'année.  
L'école se compose de 3 classes allant de la  
Toute Petite Section au CM2.

### L'équipe enseignante :

Laure COUHLON *pour le cycle I*  
Hélène RICHARD (directrice) *pour le cycle II*  
Stéphanie AUCOURT *pour le cycle III*

## 2 ASSOCIATIONS DE PARENTS D'ÉLÈVES

### POUR ACCOMPAGNER LES FAMILLES

#### O.G.E.C

Organisme de Gestion des Ecoles  
Catholiques

Rémi Jeanclaude : Président  
06-15-47-63-20

Marie Garnier : Trésorière  
Sylvia Mendonça : Secrétaire

#### A.P.E.L

Association des Parents d'élèves de  
l'Enseignement Libre

Emilie Valorge : Présidente  
06-35-92-41-67

Marc Pirez : Trésorier  
Ingrid Stoessel : Vice-trésorière  
Adeline Montet : Secrétaire  
Elodie Vadon : Vice-secrétaire



## L'ÉCOLE PROPOSE DE NOMBREUX SERVICES ET ACTIVITÉS

- Un ramassage scolaire propre à l'école pouvant aller sur Villers, Nandax, Pouilly...
- Des classes à effectif raisonnable pour un enseignement de qualité
- Présence d'Auxiliaires de Vie Scolaire pour les enfants en situation de handicap



- Des cours d'anglais par une enseignante certifiée
- Un voyage scolaire tous les 3 ans et des sorties scolaires annuelles
- Les activités originales : Vélo, poneys, rollers, nettoyons la nature, spectacle au Théâtre de Roanne...
- Des classes récentes, propres et motivantes et des locaux aux normes (ADAP)

## UNE ORGANISATION PARTICULIÈRE POUR UNE ANNÉE PARTICULIÈRE

Cette année scolaire a été marquée, comme pour chacun, par la période de confinement imposée par l'épidémie.

Après avoir organisé du mieux possible un enseignement à distance alors que chacun était confiné, l'équipe enseignante a proposé un déconfinement destiné à répondre au mieux aux besoins de chacun : grâce à un mi-temps **présentiel/distanciel** organisé par demi-journées et à un accueil encadré par les **AVS**.



Tous les enfants ont pu reprendre sereinement le chemin de l'école, à mi-temps, à plein temps ou à distance, selon les situations familiales.



Depuis la rentrée de septembre, la vigilance est encore de mise : **gestes barrières**, **limitation du brassage des élèves**, l'équipe reste réactive à chaque nouvelle annonce gouvernementale et se tient prête pour trouver des solutions quelles que soient les conditions.

Toutes les épreuves traversées ensemble viennent renforcer les liens **école-enfants-familles**.

Nous souhaitons tous un retour à la normale afin d'organiser enfin des moments de partage et de convivialité.

# ACCUEIL PERISCOLAIRE

La Commune de Saint Hilaire sous Charlieu organise un accueil Péri-scolaire des enfants le matin et le soir, avant et après la classe, pour les familles dont les enfants sont inscrits à l'école Ste Alexandrine (de 2 à 12 ans).

Le lundi, mardi, jeudi et vendredi de  
7h30 à 8h45 et de 16h45 à 19h.  
Fermeture le vendredi à 18h.

Ouverture exceptionnelle à 7h  
sur demande des parents  
(uniquement s'ils travaillent).



**L'OBJECTIF** : proposer un mode de garde de qualité conciliant les contraintes horaires des parents et le respect des rythmes et des besoins des enfants.

C'est un lieu de détente, de loisirs, de repos, dans l'attente soit de l'ouverture de la journée scolaire, soit du retour en famille.

## PAUSE MERIDIENNE

De 12h15 à 13h15, les enfants prennent leur repas livré par la société NewRest. A l'issue du repas, les enfants aident à desservir les tables et poursuivent par une récréation jusqu'à 13h30.



Ce service fonctionne sous la responsabilité d'agents employés par la municipalité.

Le personnel est composé d'une directrice, Véronique, diplômée BPJEPS et de deux animatrices :

- Martine diplômée BAFA
- Séverine en cours de formation BAFA

## L'INSCRIPTION

Cette formalité est obligatoire pour chaque enfant. La fiche d'inscription comporte les renseignements nécessaires à la prise en charge de l'enfant (numéros de téléphone en cas d'urgence, personnes autorisées à récupérer l'enfant, fiche sanitaire et N°allocataire).

## LES TARIFS

Selon le quotient familial de la famille au 1er septembre de l'année scolaire :

- 0.85€/heure si QF < 600€
- 0.90€/heure si 600€ < QF < 900€
- 0.95€/heure si QF > 900€ (toute heure commencée est due)

Le repas : 3,70€ + 0,40€ de pause méridienne

A compter de cette rentrée scolaire, les factures sont désormais directement transmises par le Trésor Public.

Elles sont à régler au Trésor Public ou dans des bureaux de tabacs habilités.  
La mairie ne prend plus de règlement.



L'association « Ressins-Villages » réunit les enfants des villages partenaires :  
Boyer, Jarnosse, Nandax, Saint Hilaire, Villers et Vougy.

Ainsi que ceux du territoire de la Communauté de Communes de Charlieu-Belemont.



**Pour les enfants de 3 à 12 ans :**

Tous les mercredis sur le site de St Hilaire aux « P'tites Crapules »

**Horaires :** de 7h30 à 18h30

Les enfants peuvent être inscrits en journée, ½ journée, avec ou sans repas.

**Les tarifs :** à l'heure selon le quotient familial de votre CAF ou MSA.

## PENDANT LES VACANCES SCOLAIRES :

Accueil des 3-5 ans :

Sur le site de St Hilaire « Les P'tites Crapules ».

Accueil des 6-13 ans :

Sur le site de Ressins, au « Lycée agricole ».

L'équipe d'animation propose un programme d'activités variées, thématiques et adaptées selon l'âge des enfants.



L'accueil de loisirs est agréé par la Direction Départementale de la Cohésion Sociale de la Loire.

## LES JEUNES

Cette année les jeunes n'ont pas pu réaliser leurs projets suite à la crise sanitaire.

Mais le groupe de jeunes continue à se retrouver occasionnellement avec leur nouvelle coordinatrice-jeunes : **Lisa PATARD**.

Les référents ados sont **Maëlis LEBLANC** et **Nathan LEVOYER**  
La Présidente **Sylvie CHAMPROMIS**

Pour tous renseignements ou inscriptions : Animation Ressins-Villages  
1946 route de Villers – RD 13 - 42720 NANDAX

[ressinsvillages42@gmail.com](mailto:ressinsvillages42@gmail.com) - 06.72.13.35.66 - <http://ressinsvillageswordpress.com>

Tous les jeunes sont les bienvenus, n'hésitez pas à les rejoindre !

Les jeunes participent à la décoration du bourg pour les fêtes de fin d'année, au Téléthon et aux différentes manifestations organisées par les associations du village.





# LE PANIER DE SAINT HILAIRE

## Le samedi matin, c'est à Saint Hilaire que ça se passe !

L'association le panier de Saint Hilaire a vu le jour le 8 juin 2020, afin de proposer un marché de producteurs et d'artisans locaux.



Le premier marché a eu lieu le 27 juin et dès son ouverture a remporté un franc succès.

Ils sont 5 pour le moment et sont rejoints une fois par mois environ par un rémouleur et un vannier.

**LE PANIER DE SAINT HILAIRE VOUS DONNE  
RENDEZ-VOUS PLACE DE L'ÉGLISE TOUS LES  
SAMEDIS MATIN DE 8H À 12H.**

## LES PRODUCTEURS PRÉSENTS SUR LE MARCHÉ



### Annie-Laure MONNET

Fromages Fermiers, volailles fermières et oeufs  
Saint Hilaire  
Présidente du marché associatif

**Boulangerie MICHAUD**  
Pains, pâtisserie, viennoiserie  
Coutouvre



### Johanna BRONNIARZ

Productrice de roses  
Montagny

**Le panier de Karine MATHEY**  
Légumes, fruits, miel, confitures...  
St Vincent de Boisset



### Maison LABE

Producteurs de porcs fermiers et viande bovine  
St Paul de Vezelin



Président : Christophe COLLET  
Vice-président : Sébastien LEHNERT  
Trésorière : Laetitia DESSEIGNE  
Trésorière adjointe : Marie-Christine ROCHE  
Secrétaire : Christelle CHIZALLET  
Secrétaire adjointe : Jacqueline FESSY-DELABRE

<https://www.facebook.com/comite.fetes.10>

Si nous voulons faire perdurer la vitalité du Comité des Fêtes, l'apport de la jeunesse est indispensable. Rejoignez-nous !

*Merçi*

A tous les bénévoles réguliers ou occasionnels qui donnent beaucoup de leur temps et de leurs talents pour préparer les animations et à tous ceux qui nous soutiennent dans les projets divers.

Le comité des Fêtes investit dans du matériel mis à la location du public : barbecue, cafetière, tables et bancs, barnum, machine hot dog...

Pour tout renseignement, contactez Sébastien LEHNERT : 06.79.93.36.11



09 février 2020 : 40<sup>ème</sup> marche des Arpions Bourrus !

La mobilisation de chaque bénévole au cours de la journée, nous a permis d'accueillir :

1848 marcheurs

Merçi encore !



*Malheureusement*

Cette année nous avons été contraints d'annuler toutes les manifestations prévues afin d'éviter toute propagation du virus et pour la sécurité de tous.

Prenez soin de vous et de vos proches.

Nous vous donnons rendez-vous dès le 14 Février.

## LES CLASSES EN 0 ET EN 1

Chaque année en septembre les «classards» se réunissent.

Ainsi, accompagnés des tambours et des trompettes, ils invitent la population du village dans une ambiance festive. Malheureusement, en raison de la crise sanitaire, la fête a été annulée. Mais ce n'est que partie remise !

Ensemble, classards des 0 et 1 ont décidé de s'unir et vous donnent rendez-vous d'ores et déjà le **11 septembre 2021**.  
Pour que la fête soit réussie, nous vous attendons nombreux.

Afin de préparer cette belle journée, une première réunion d'organisation des classes aura lieu le **29 janvier 2021 à 20 heures** à la salle André Précloux.



Souvenir de 2010



Les conscrits de Saint Hilaire en 1901

## LE CLUB DE L'AMITIE



Chaque premier jeudi du mois, nos aînés se réunissent tout l'après-midi à la salle des fêtes André PRECLOUX.

Ils sont une vingtaine et n'ont qu'un seul mot d'ordre :

**CONVIVIALITE !**

Belote, jeux de société et rires rythment ces moments de partage. Et quand le temps le permet, c'est autour d'une partie de boules qu'ils se réunissent. Une boisson et un gâteau partagés rendent ces moments très agréables.

Deux ou trois fois par an (plutôt trois que deux !) ils se retrouvent au restaurant pour un autre moment de plaisir.

**N'hésitez pas à les rejoindre, ils seront très heureux de vous accueillir.**

**CONTACT** Président : Charles LAGRESLE - 04 77 69 99 65



# LES FOLKEUX DU GRAND COUVERT

21

2020 une année particulière,

Nous sommes intervenus dans quelques maisons de retraite en début d'année.

Nous sommes heureux de pouvoir leur apporter un moment de détente et de joie pour les changer de leur quotidien.

Après le confinement, nous avons été contents de nous retrouver pour un pique-nique au mois de juin.

Nous espérons pouvoir reprendre nos activités le plus tôt possible.



Nous répétons tous les **lundis soir** à partir de 18h à la salle André PRECLOUX.  
Si vous aimez danser, et si vous voulez passer un bon moment,  
n'hésitez pas à nous rejoindre !



## LA SECTION GYM

Une vingtaine de personnes se retrouve tous les **mercredis de 19h30 à 20h30** à la salle des fêtes André PRECLOUX pour des cours variés.

Les cours sont accessibles à tous, puisque les exercices sont proposés avec différents niveaux de difficultés.



TABATA

STRETCHING

CIRCUIT  
TRAINING

ZUMBA



### UN NOUVEAU BUREAU

Depuis le jeudi 20 février 2020, lors de l'AG, un nouveau bureau a été élu.

Président : Didier LACHIZE

Vice-Président : Bernard PIVOT

Secrétaire : Christelle CHIZALLET

Vice-secrétaire : Véronique LAUNAY

Trésorière : Lucie LEHNERT

Vice-trésorière : Suzanne DUCARRE



### NOS PRESIDENTS D'HONNEUR

- Jean-François BALLANDRAS : *Président fondateur*
- Jacqueline FESSY-DELABRE



### HISTOIRE DU LIEU

La commune devient propriétaire du bâtiment.

**Octobre 1995**

Travaux de restauration du bâtiment tel que nous le connaissons aujourd'hui avec l'aménagement du gîte et la création du montage visuel.

**1999 - 2000**

L'association lui adjoint un four à pain et un fournil traditionnels.

**2014**

**Juillet 1998**

Suite au passage d'une stagiaire préparant un diplôme de gestion et de valorisation des patrimoines ruraux, il est décidé :

- Projection d'un montage audiovisuel dans la grange
- Un gîte étape dans l'étable

**Juillet 2000**

Le Grand Couvert est inauguré et est ouvert au public.



DANS LES ANNEES 95 / 2000

## NOS ACTIVITES

La crise sanitaire nous a contraint à annuler la Journée du Patrimoine de Pays et des Moulins prévue le dimanche 28 juin 2020.

Le thème aurait du être « **L'arbre, vie et usages** ».

Il sera reconduit cette année et nous vous donnons rendez-vous dès à présent pour

**La soirée du samedi 26 et le dimanche 27 juin 2021**

**Au programme** : pain cuit au four à bois, beurre à la baratte, vannerie, maquettes de bateaux en bois, tailleur de pierre , jeux en bois et bien d'autres animations.

Buvette et vente de repas si la crise sanitaire nous le permet.

**Le fil rouge de la journée** : une démonstration sera consacrée à notre emblème : la chouette

**Ça risque bien d'être super «chouet» !**

## Bon Anniversaire !

En octobre 2001, Jean-François BALLANDRAS créait l'association «Autour du Grand Couvert» .

**Nous fêterons cette année ses 20 ans.**

## NOS PROJETS

- Pose de tavaillons (tuiles en bois) sur l'abri jouxtant le fournil...
- Embellissement du lavoir, de la bascule.
- Création d'une fontaine



La Croix des Perches avait grand besoin que l'on prenne soin d'elle. Érigée en 1818, elle vient d'être remise en état et rayonne à nouveau au carrefour des Perches.

Sa réhabilitation a été prise en charge par l'association.



## LES ANCIENS COMBATTANTS

Conformément aux directives du gouvernement, pour le respect du protocole sanitaire, cette année l'association des Anciens Combattants de Saint Hilaire n'a pas pu assister aux **cérémonies commémoratives du 8 mai et du 11 novembre**, elles se sont déroulées uniquement en présence des élus.

**Porte-drapeau** : Louis, jeune de la commune, engagé au JSP de Charlieu.



**Porte-drapeau** : Cédric MICHAUD, conseiller municipal.



**HOMMAGE** des anciens combattants à Emile FOREST, décédé le 09/07/2020. Émile FOREST a participé à des campagnes militaires dans le Sahara pendant la guerre d'Algérie. En son honneur, Jean CRUZILLE a porté le drapeau des anciens combattants lors de son inhumation.

## LE SOUVENIR FRANÇAIS

Association nationale reconnue d'utilité publique placée sous le haut patronage du Président de la République :

### LE SOUVENIR FRANÇAIS A POUR VOCATION

- De conserver la mémoire de celles et ceux qui sont morts pour la France au cours de son histoire, ou qui l'ont honorée par de belles actions, notamment en entretenant leurs tombes ainsi que les monuments élevés à leur gloire, tant en France qu'à l'étranger.
- D'animer la vie commémorative en participant et en organisant des cérémonies patriotiques nationales et locales qui rassemblent les différentes générations autour de leur histoire.
- De transmettre le flambeau du souvenir aux générations successives en leur inculquant, par la connaissance de l'histoire, l'amour de la Patrie et le sens du devoir.

**Si vous souhaitez devenir adhérent de l'association, afin de devenir gardien de la mémoire, l'antenne de Roanne se fera un réel plaisir de répondre à vos questions.**



CONTACT:

Mme Elodie PERRIER

06 78 99 35 97

[sfroannais@gmail.com](mailto:sfroannais@gmail.com)



Ce 11 novembre Richard LAUNAY est devenu officiellement **porte-drapeau** du souvenir français.

## OUVERTURE

C'est avec plaisir que la société de chasse communale ainsi que quelques invités, se sont retrouvés le dimanche 13 septembre pour l'ouverture générale.

Au terme d'une agréable matinée, un premier renard a été prélevé pour le plus grand bien de nos poulaillers.

En effet ceux-ci n'ayant pas été piégés, lors du confinement, la population a connu une croissance exponentielle.



## MIRADOR

Grâce à la subvention allouée par la municipalité, la société s'est dotée de quatre miradors supplémentaires, portant le nombre total de ceux-ci à dix-huit sur l'ensemble de la commune et ceci pour la sécurité de tous, chasseurs et usagers de la nature.

## RAGONDIN

Les piégeurs de la société s'emploient activement à la régulation des ragondins qui occasionnent de nombreux dégâts sur les cours d'eau, étangs, et tout particulièrement aux abords des lagunes communales.



## LA SOCIETE

**Les membres de la société de chasse communale sont:**

Christian MILLET (président),  
 Michel DADOLLE (trésorier),  
 Jean-Daniel BEAL (secrétaire),  
 Pascal DESMONNET (garde),  
 Maurice MARCHAND (doyen),  
 Jean-Claude JOMAIN, Charles LAGRESLE, Christian ROCHE,  
 Régis MIARD, Raphaël GROULLIER .

Tous les membres remercient vivement la municipalité pour la mise à disposition du local communal dont l'utilité s'avère indispensable pour la préparation de nos chasses en toute convivialité.

Ecole Sainte Alexandrine :  
Hélène Richard : 04 77 60 18 97  
[ecole.alexandrine@orange.fr](mailto:ecole.alexandrine@orange.fr)

Centre de Loisirs Ressins-Villages  
Anne Marie : 06 72 13 35 66  
[ressinsvillages42@gmail.com](mailto:ressinsvillages42@gmail.com)

Paroisse Sainte Marthe : 04 77 60 04 03  
[saintemarthe@eglise-nordroannais.fr](mailto:saintemarthe@eglise-nordroannais.fr)  
[www.eglise-nordroannais.fr](http://www.eglise-nordroannais.fr)

Charlieu Belmont Communauté :  
04 77 69 03 06  
[www.charlieubelmont.com](http://www.charlieubelmont.com)

Perception de Roanne : 04 77 44 01 02

Sous-préfecture de Roanne : 04 77 23 64 64

Bibliothèque de Charlieu : 04 77 60 17 49

Espace2E : point accueil écoute jeunes à  
Charlieu - 06 31 30 90 49 -  
[info@espace2e.org](mailto:info@espace2e.org)



## CORRESPONDANTS PRESSE

Julien DAUDEL « Le Progrès »  
Mail : [jfrdaudel@gmail.com](mailto:jfrdaudel@gmail.com)

Sébastien AGASSE « Le Pays Roannais »  
Tél : 06.77.72.60.34  
Mail : [sebastien.agasse@hotmail.fr](mailto:sebastien.agasse@hotmail.fr)

Déchetterie :  
06 85 52 07 33 ou 04 77 69 36 11  
Du lundi au vendredi : 9h-12h, 14h-18h  
Le samedi 9h-18h

Déchets ménagers : Numéro vert 0800 801 095

Gendarmerie de Charlieu : 17 ou 04 77 60 04 44

Pompiers : 18 ou 112

SAMU de Roanne : 15

Médecins de Garde : 15

Pharmacie de Garde : 06 08 99 82 17

Centre anti poison : 04 78 87 10 40

Hôpital de Roanne : 04 77 44 30 00

Clinique du Renaison : 08 26 30 45 00

GDF (sécurité dépannage Charlieu) :  
0 810 433 142

Electricité Urgence Dépannage : 0 810 333 142

SPA du roannais : 04 77 71 81 38 (chiens)

Arche de Noé : 04 77 70 73 59 (chats)

THD42 : 04 77 43 08 55

## LES PRESIDENTS DES ASSOCIATIONS

● Anciens Combattants :	Claudius CHIZALLET	04 77 60 13 34
● Autour du Grand Couvert :	Didier LACHIZE	06 50 75 31 51
● Club de Vannerie :	Jean François BALLANDRAS	04 77 60 04 65
● Club de l'Amitié :	Charles LAGRESLE	04 77 69 99 65
● Comité des Fêtes :	Christophe COLLET	06 81 82 46 43
● Section Gym :	Lucie LEHNERT	06 24 74 41 55
● Jim Enduro Start :	Jean François CHEVALARD	04 77 60 17 76
● Les Folkeux :	Denise DURANTIN	04 77 60 35 07
● Société de Chasse :	Christian MILLET	07 77 97 49 81
● Tennis Club :	Christophe COLLET	06 81 82 46 43
● A.P.E.L :	Emilie VALORGE	06 35 92 41 67
● O.G.E.C :	Rémi JEANCLAUDE	06 15 47 63 20



## LES COMMERÇANTS ET ARTISANS

- Auto Contrôle SOUTRENON – Contrôle technique 04 77 60 00 12
- Divin'hair Stéphanie GUILLIN – Coiffeuse (à domicile) 06 22 65 94 27
- EURL David SANGLAR – Charpente - Couverture - Zinguerie 06 44 22 68 23
- LESPINASSE Toitures – Charpente - Couverture - Zinguerie 04 77 60 13 24
- Sébastien MONTET – Maçonnerie, terrassement, façade 04 77 60 65 94 / 06 13 48 84 41
- Benjamin GARNIER – Multi-travaux du bâtiment 06 67 28 21 17
- Nathalie SOLER Naturo – Réflexologue 06 60 46 07 07
- François PEROUX – Préparateur de crins 06 12 38 82 75
- SACAB BOIS – Commerçant bois de chauffe 06 76 92 57 77
- Scierie les Perches Philippe MAGNIN – Vente aux particuliers 06 16 41 03 92
- Ginette MASSANO – Service à la personne 04 77 60 70 41 / 06 13 28 50 10
- Florian LAGOUTTE – Sono Clubbing Events 06 68 39 31 34
- Marie GARNIER – Spectacles, Animations et Contes musicaux 04 77 60 34 94
- Pascal MARCHAND – Taxi Roanne 06 33 80 36 60
- TP. CHEVALARD – Assainissement, piscine... 06 07 49 05 85
- TP. MONNET – Aménagement, assainissement, enrobé... 04 77 60 27 91
- A2I AUTO – Achat revente de véhicules d'occasion 06 18 86 93 16

## LE SANPAT



Sandrine et Patrick vous accueillent  
le Lundi, Mardi, Jeudi,  
Vendredi, Samedi  
De 7h à 14h et 17h à 1h30  
Et le dimanche de 7h à 14h

Téléphone: 04 77 18 28 84  
<https://www.facebook.com/Le-Sanpat/>



Fermeture du restaurant  
du 21 Décembre 2020  
au 3 janvier 2021 inclus

Menu du jour  
Pizzas sur place ou à emporter le vendredi et samedi soir  
Dépôt de pain  
Burger de canard le jeudi soir en saison estivale

Des soirées sont à venir selon l'évolution du protocole COVID-19.  
Nous participons aussi à l'activité Pizzas de l'école.

Il a 14 ans et nous sommes en 1962 lorsque le jeune François PEROUX rentre comme apprenti dans un atelier situé à Roanne pour apprendre à travailler le crin. Il en existe très peu de ces manufactures, 3 ou 4 tout au plus. A cette époque, 30 % de la production partait pour la fabrication de brosses, de pinceaux et 70 % pour la confection des matelas (crin frisé).



Savez-vous comment se nomme un ouvrier qui travaille le crin ?

C'est dans le dictionnaire des vieux métiers qu'on l'apprend : le crinier ! Lui, se dit « préparateur de crin ».

Nous le rencontrons dans son atelier ou devrait-on dire dans son laboratoire. Et oui, pour travailler le crin, il lui est indispensable de respecter des normes vétérinaires. Surtout qu'il ne travaille pas pour n'importe qui ! Il travaille pour la Garde Républicaine !



Dans ce lieu étroit mais très fonctionnel, tout débute avec la réception des crins prélevés. Mais le travail ne fait que commencer ! Il faut à nouveau laver ce crin encore très rêche, le carder, le peigner, le dresser, le teinter, le chauffer et l'assembler sous forme de paquets appelés « écheveaux ». Ficelés à la main, ils pèsent entre 900 grammes et 1,2 kg et peuvent mesurer jusqu'à plus de 80 centimètres de long.



« Le tri du crin est primordial ! J'y passe des heures, je ne les compte pas car chaque brin doit être impeccable, parfait sous tout rapport » nous a-t-il confié.

Rendez-vous compte, chaque casque de notre prestigieuse Garde Républicaine est orné d'une crinière qui lui est passée dans les mains.



Chacun de ces casques pèse 1,7 kg sur la balance, dont 400 g pour la seule crinière en crin de cheval, rouge pour les musiciens, noire pour les autres. Celle-ci n'a pas qu'une fonction décorative : elle est là pour protéger des coups de sabre la nuque et les épaules du cavalier. Et chaque crinière peut afficher une durée de vie de quinze ans.



## Et il sait de quoi il parle le François !

Si sa production actuelle se situe aux alentours de 40 kg par an (essentiellement pour la Garde Républicaine), il y a quelques années en arrière c'était plusieurs tonnes qu'il travaillait et expédiait dans les pays du Nord de l'Europe pour la fabrication de matelas. En effet le crin frisé reste très souple et laisse passer l'air.

Il ne « crin » rien le François !

Il a aussi travaillé pour la haute couture et son tout premier client n'était autre que **Thierry Mugler**, styliste et grand couturier français. Beaucoup d'autres ont suivi : **Christian Dior**, **John Galliano**, **Christian Lacroix**, **Jean-Paul Gaultier**...



« Là, le travail était différent mais tout aussi passionnant. Je recevais, par exemple, un petit échantillon de soie jaune, rose, verte, ou bleue et je devais retrouver exactement la même teinte pour les crins. Là aussi, j'y passais des heures ! Mais quelle satisfaction quand la couleur était validée par l'un ou l'autre de ces créateurs ! Non d'un crin ! »

Mais on ne vous a pas tout dit !

Son crin a aussi servi pour confectionner des perruques et pas n'importe lesquelles ! Comédie Française, Opéra Bastille (Le Lac des Cygnes) et pour Canal+ afin de réaliser les chevelures de certains personnages de l'émission « Les Guignols de l'Info ».



Une très belle rencontre ! Merci François.



Nous sommes en 1910.

L'école se situait alors en lieu et place de notre actuelle salle des fêtes.

Le bureau de l'instituteur de l'époque était très certainement dans l'actuelle salle du conseil. Son logement : le premier étage et le grenier.



L'instituteur de ces années là se nommait Monsieur Jean-Marie PARDON, grand-père de Marie ROBERT, épouse d'Henri, anciens résidents de la commune. Aujourd'hui, ils vivent tous deux une retraite paisible à Saint-Étienne.

Marie vient de faire don à l'association «Autour du Grand Couvert» de dessins que son grand-père avait soigneusement gardés. Il y en a plus de 200 et nous la remercions chaleureusement !



BONNETIN 8 ans 1911



DEVEAUX 13 ans 1911



DUCARD 9 ans 1911



LOMBARD 8 ans 1910



PEGUET 9 ans 1911



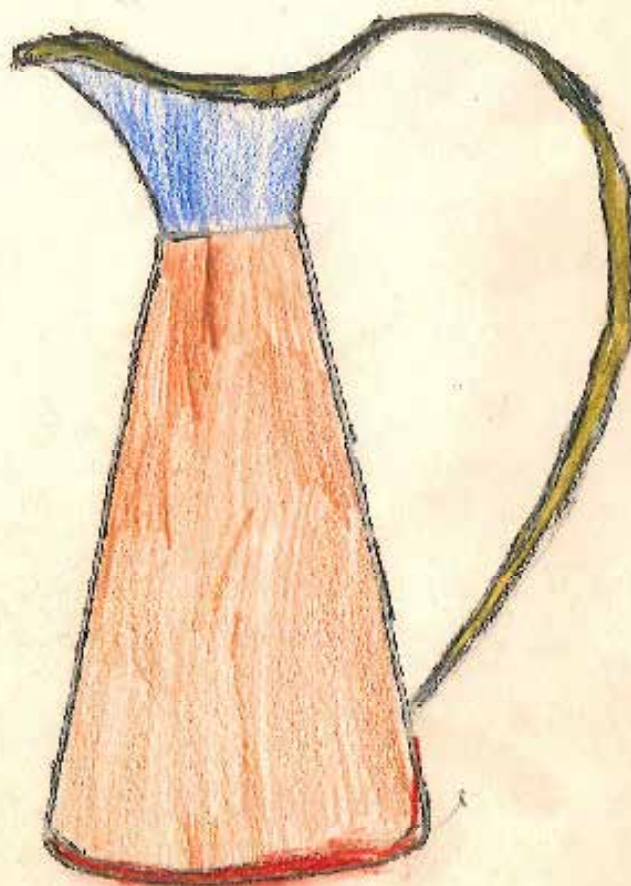
Les enfants jouent à la guerre dans la cour de l'école, actuelle cour de la Mairie.

A cette époque, on allait à l'école primaire à partir de 7 ans.

Vers 12 ou 13 ans, on passait un examen qui s'appelait le certificat d'études.



et Part le 30<sup>e</sup> juillet 1942 age de 11ans



Directrice de publication : Florence LEBLANC  
Rédacteur et mise en page : Didier LACHIZE  
Conception : Thaïs LEBLANC - Didier LACHIZE  
Crédit photos : Sebastien Agasse - Christophe Collet  
- Didier Lachize - Richard Launay - Florence Leblanc  
- Associations du village.  
Imprimerie : Desiage Offset - Saint Marcellin en Forez

La municipalité n'est en aucun cas responsable des textes et des photos qui lui ont été communiqués lors de l'élaboration de ce bulletin municipal.  
Des erreurs ou omissions ont pu s'y glisser et nous vous prions de nous en excuser.

# CALENDRIER DES MANIFESTATIONS 2021

## JANVIER

Vendredi 29 - Réunion des classes en « 0 » et en « 1 »  
Dimanche 31 - Vœux du Maire

## FEVRIER

Dimanche 7 - Concours de belote de la Chasse  
Dimanche 14 - Marche des Arpions Bourrus, Comité des Fêtes  
Jeudi 18 - Assemblée Générale Grand Couvert

## MARS

Dimanche 7 - Concours de belote de l'école  
Vendredi 12 - Porte ouverte de l'école Ste Alexandrine à 18h

## AVRIL

Samedi 3 - Chasse aux œufs du Comité des Fêtes  
Dimanche 11 - Vide Grenier de l'école

## MAI

Samedi 1 - Loto de l'école à Briennon

## JUIN

Samedi 26 - Loto de l'école à Briennon  
Week-end festif : Samedi 26 et dimanche 27 - Pour les 20 ans de l'association Autour du Grand Couvert - Journée du Patrimoine de Pays et des Moulins au Grand Couvert

## JUILLET

Dimanche 4 - Messe de l'école  
Samedi 10 et Dimanche 11 - Fête du village

## AOUT

Du 9 au 22 - Festival « Paroles Paysannes » au Grand couvert

## SEPTEMBRE

Samedi 11 - Fête des classes « 0 et 1 »

## OCTOBRE

Vendredi 15 - Assemblée Générale du Comité des Fêtes

## NOVEMBRE

Vendredi 26 - Repas du CCAS  
Samedi 27 - Soirée dansante du Comité des Fêtes